

NUMÉRO 05 / DÉCEMBRE 23

L'Actu des pierrus



PIC DU FRÊNE

REVUE DE LA COMMUNE D'ARVILLARD



Nube Altius



CONCEPTION DE JARDINS
TERRASSEMENT VRD
ENTRETIEN ESPACES VERTS
PROFESSIONNEL À DOMICILE
SERVICE À LA PERSONNE : -50% DE CRÉDIT D'IMPÔT
CONTACT :
04 79 25 53 36
ZI NORD-PRÉ VIBOUD
73110 VALGELON-LA ROCHETTE

Électricité Générale
Neuf et rénovation
Dépannage
Chauffage électrique
Système d'alarme
Domotique
Maison connectée

185 chemin des Varandes 73110 ARVILLARD
☎ 06.61.92.53.39 denisvoulat@orange.fr

Couverture
Zinguerie
Ossature Bois

625 Route de Calvin - 73110 Arvillard
Mail : alexisvoulat@gmail.com
Tél : 06 72 95 05 86

BRICOPRO GRAND CHOIX
) Bricolage
) Outillage
) Jardinage
) Electromenager
) Art de la table
) Decoration
) Coin Mercerie

VOTRE QUINCAILLERIE
vous accueille du mardi au samedi

04 79 25 50 36 - contact@bricopro.larochette.fr
21 rue de la république. 73110 Valgelon la Rochette

FLORIAN OFFREDI
Plomberie générale, dépannages

EI FLORIAN OFFREDI
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
florianoffredi@yahoo.fr
06 73 85 56 41

10 route de la Rochette
73110 ARVILLARD

LA FERME DE CHAMP COURBE
Producteurs de volailles fermières

40 Place Saint Roch
73110 Arvillard
04 79 62 97 72

Horaires d'ouverture :
mardi, jeudi et vendredi 17H30 /19H30
samedi matin 9H /12H30

Proxi TABAC

OUVERT TOUS LES JOURS

Place St Roch
73110 ARVILLARD
TÉL. 04 79 65 35 88

LAETITIA SULPICE

Massage bien-être et soins énergétiques

Uniquement sur rendez-vous et à domicile
37 rue de la Neuve 73110 La Rochette

06 66 43 01 80
echangeons@laetitiabienetre.fr
http://laetitiabienetre.fr
laetitiabienetre73

Soins énergétiques et magnétiseur
À distance en cabinet ou en déplacement

06 98 94 64 77
contact@christophesulpice.com
christophesoinsenergetiques

SOMMAIRE

- P1 : Le Pic du Frêne
- P2 : Les partenaires de la publication
- P3 : Edito du maire
- P4 et 5 : Réunions des conseils municipaux
- P6 : Quelques chiffres
- P7 : Travaux en cours
- P8 et 9 : Culture et patrimoine
- P10 et 11 : Ça s'est passé à Arvillard en 2023
- P12 et 13 : Le mot des associations
- P14 : La vie communale
- P15 : La vie scolaire et périscolaire
- P16 : Environnement : l'eau
- P17 : Environnement : la forêt
- P18 : État civil et infos diverses
- P19 : C'est prévu à Arvillard en 2024
- P20 : Arvillard en images

DIRECTION DE PUBLICATION :
Maire d'Arvillard

RÉDACTION :
Catherine Brisse
Martine Selva

CRÉDITS :
Commune d'Arvillard,
Ma Bonne Impression,
Laurent Roudet,
Arvill'art et patrimoine,
Le Dauphiné Libéré,
Freepik

CONCEPTION ET IMPRESSION :
Ma bonne Impression
04 28 89 10 20
ma-bonne-impression.fr
40 Route d'Apremont
73 000 BARBERAZ

Edito

REVUE DE LA COMMUNE D'ARVILLARD - NUMÉRO 5

Chères Pierrues, chers Pierrus,

Cette année encore, l'été a joué les prolongations et l'automne semblait vouloir rattraper son retard avec les pluies diluviennes. Finalement l'hiver arrive à son heure. Notre commune a plutôt bien passé les « canicules » qui ont sévi dans une grande partie de la France. La sécheresse a malgré tout marqué son passage par une forte baisse des débits de nos sources pendant une longue période. Beaucoup d'arbres ont séché sur pied et notamment des noyers qui aiment les sols frais et qui n'ont pas supporté plusieurs années de déficit hydrique. La progression du scolyte, ce petit insecte qui fait dépérir et mourir nos épicéas en forêt, doit être mise à son compte. À ce sujet, la commune d'Arvillard, grâce à l'ONF, a su réagir plus vite en vendant rapidement les arbres dépérissants dès le début des attaques à un prix plutôt satisfaisant par rapport à ce qui se passe ailleurs. Il reste cependant un certain volume qui va demeurer sur pied, le marché étant sursaturé. Vue de de la Chapelle Blanche ou de la Cluse de Chambéry, la forêt d'Arvillard semble épargnée par rapport aux forêts voisines tachées de grandes zones brunes d'arbres morts.

Comme vous pouvez le constater, plusieurs chantiers fleurissent dans la commune. En effet, la mairie a lancé de nombreux travaux après avoir obtenu des subventions conséquentes. Vous trouverez des détails à l'intérieur. L'an prochain, sera lancée la deuxième tranche de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement avec trois autres maîtres d'ouvrage principaux : la Communauté de communes de Cœur de Savoie, le syndicat des eaux de La Rochette et le syndicat départemental de l'énergie de la Savoie ainsi qu'accessoirement Orange et Énédis. Ces travaux qui se dérouleront sur la rue du château et les voies adjacentes vont impacter fortement la vie de ce quartier. Une réunion d'information pour tous les riverains aura lieu avant le début du chantier.

Dans ce numéro vous trouverez, outre les rubriques habituelles, des articles sur les sources, les chemins ruraux, le devoir de mémoire et en particulier l'histoire d'un instituteur d'Arvillard, mort au Champ d'Honneur en 1915.

Enfin je voulais encore remercier chaleureusement toutes les associations, toutes celles et tous ceux qui participent bénévolement à l'embellissement, au fleurissement, à Octobre rose, aux nombreuses fêtes et animations qui font vivre notre commune. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël, et une bonne Saint-Sylvestre.

En route pour 2024 !

Votre maire Georges Communal



Réunion

des conseils municipaux

Le compte-rendu succinct est affiché sur les tableaux d'affichage de chaque quartier après chaque conseil ; le compte-rendu figure sur le panneau de la mairie et sur le site Arvillard.fr

> Conseil n°32 du 10 janvier 2023

1. Demande d'aide à l'État pour la rénovation énergétique de l'école primaire (ou élémentaire)
2. Statuts de la Communauté de communes Cœur de Savoie
3. Avenant à la convention de suivi du document unique
4. Décision modification n°5 - prêt forêt
5. Classement du chemin du Pont du Diable dans le domaine public communal

> Conseil n°33 du 20 février 2023

1. Autorisation d'engagement avant le vote du budget
2. Inscription à l'inventaire de la voirie communale du chemin du Pont du Diable
3. Dénonciation de la convention de participation aux frais scolaires de Valgelon-LaRochette
4. Modification du règlement de la bibliothèque municipale
5. Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
6. Interdiction temporaire d'intervention dans le cimetière

> Conseil n°34 du 04 avril 2023

1. Avenant à la convention avec le CDG73 sur les dossiers de retraite CNRACL
2. Avenant à la convention de passage route forestière de Cohardin
3. Avenant pour le transfert de la maîtrise d'ouvrage de la défense incendie
4. Avenant n°1 au marché de la chaufferie bois
5. Classement dans le domaine public communal du chemin rural de Saint-Hugon
6. Inscription à l'inventaire de la voirie communale du chemin rural de Saint-Hugon
7. Convention socle pour la lecture publique

Conseil municipal du 04/04/2023

8. Désignation d'un suppléant pour le Comité de suivi de la concession hydroélectrique « Arc-Isère »
9. Demande d'avance au fonds d'amorçage pour l'exploitation des coupes de bois
10. Demande d'aide au Fonds Vert pour la rénovation énergétique de l'école primaire
11. Demande d'aide à l'Association Nationale du Sport (ANS) pour le parcours sportif
12. Demande d'aide pour la réparation de la route de Saint-Hugon
13. Approbation du compte de gestion 2022 dressé par le receveur municipal
14. Approbation du compte administratif 2022 dressé par l'ordonnateur
15. Transfert de l'actif et du passif au budget annexe forêt
16. Examen et vote du budget annexe forêt
17. Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2022
18. Vote des taux d'imposition
19. Examen et vote du budget primitif 2023

> Conseil n°35 du 3 mai 2023

1. Tarif des encarts publicitaires
2. Tarif du bois de chauffage bord de route

> Conseil n°36 du 30 mai 2023

1. Convention avec l'association les Tétras du Vol Gelon pour l'organisation de la compétition de parapente et de vol libre les 24 et 25 juin 2023
2. Approbation convention-type pour les autres organismes organisant des compétitions sportives de vol libre et de parapente
3. Convention avec l'association Patte'Chatmama pour la gestion durable de la population féline
4. Demande d'aide auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc ou du Département de la Savoie pour des travaux d'infrastructures (la création d'une piste en parcelle 22, une piste en parcelle 66 de la forêt communale, la mise en place de 11 renvois d'eau métalliques sur les routes forestières de La Chaîne et de Rochepine
5. Demande d'aides auprès de l'organisme Sylv'ACCTES Rhône-Alpes pour des travaux sylvicoles (entretien des plantations de la parcelle 50, réalisation de plantations dans la parcelle 32, nettoyage-dépressage de jeunes peuplements de la parcelle 21 de la forêt communale)
6. Information de la validation du choix du lauréat de l'AMI Joudron par la commission communale et de propriété publique

> Conseil n°37 du 19 juin 2023

1. Cadeau de naissance
2. Référent déontologique
3. Médiation préalable obligatoire (MPO)
4. Passage au plan comptable M57
5. Validation du choix des entreprises pour la rénovation énergétique de l'école primaire par la Commission communale de la commande et de la propriété publique

> Conseil n°38 du 25 juillet 2023

1. Lancement de la 2ème tranche de mise en séparatif des réseaux d'assainissement en 2024
2. Etat d'assiette des coupes de bois en forêt communale
3. Demande de subvention auprès du SDES pour la rénovation énergétique de l'école primaire et convention CEE
4. Renouvellement de la demande de subvention pour l'école primaire auprès du Département de la Savoie
5. Présentation projet parcours cyclo sportif : validation du site et de l'avant-projet
6. Aides pour la classe découverte
7. Accord de principe pour la construction d'un four communal
8. Principes pour la course la VALPE

9. Maîtrise d'œuvre avec assistance géotechnique pour la réparation de la route de Saint-Hugon

> Conseil n°39 du 12 septembre 2023

1. Avenant n°1 AMO Ener'bat pour la transition énergétique école et chaufferie à granules
2. Avenant n°2 AMO Ener'bat pour la chaufferie à plaquettes
3. Validation du projet de parcours cyclosporitif
4. Avenant n°1 lot Barbier & Pyot
5. Décision modificative (DM n°1)
6. Tarif pour location de matériels, tables, bancs et chaises et chapiteaux
7. Désignation d'un coordonateur et création de 3 postes d'agents recenseurs
8. Création d'un syndicat mixte "Solidarité et Renouvellement Urbain"

> Conseil n°40 du 28 novembre 2023

1. Attribution de compensation
2. Tarif encart publicitaire
3. Tarif périscolaire
4. Décision modificative, virement de crédit
5. Amortissement des subventions-durée
6. Rythmes scolaires
7. Cartographie des potentiels d'énergie renouvelable
8. Motion contre le transfert des digues de l'Isère
9. Demande d'aide DETR pour Le réseau eau pluviale dans le cadre de la mise en séparatif
10. Demande d'aide Agence de l'eau pour le réseau eau pluviale dans le cadre de la mise en séparatif
11. Demande d'aide FDEC pour le réseau eau pluviale dans le cadre de la mise en séparatif
12. Demande d'aide SDES pour l'éclairage public dans le cadre de la mise en séparatif
13. Demande d'aide Fonds vert pour l'opération chaudière à plaquettes et réseau de chaleur
14. Demande d'aide DETR pour l'installation d'une chaudière à plaquettes et d'un réseau de chaleur
15. Demande d'aide régionale pour l'opération chaudière à plaquettes et réseau de chaleur
16. Demande d'aide départementale pour l'opération chaudière à plaquettes et réseau de chaleur
17. Demande d'aide SDES pour l'installation d'une chaudière à plaquettes et d'un réseau de chaleur.



Quelques chiffres...

9 à 15€

c'est l'augmentation subie par chaque foyer suite au vote du conseil communautaire du 30 mars dernier et à la hausse des taux de fiscalité concernant les communes de Cœur de Savoie. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires est passée de 6,79 à 8,83 % ; le taux de la taxe sur le foncier bâti de 2,51 à 3,26 % soit une augmentation de près de 30% et le taux de la taxe sur le foncier non bâti : de 11,85 à 15,41 %

7,1%

c'est l'augmentation minimum de l'impôt foncier suite à la revalorisation des valeurs cadastrales (basées notamment sur l'inflation) et décidée par le gouvernement ; à cette réalité nationale, se greffent ensuite les éventuelles augmentations votées par les communes : pour Arvillard le taux reste inchangé mais par exemple, la ville de Montmélan, pour pouvoir faire face à la hausse des factures, a voté une augmentation de 17,84 % ce qui porte l'augmentation totale à presque 25%

100

c'est le nombre d'espaces sans tabac en Savoie : à la Motte Servolex, dans certains espaces extérieurs il est désormais interdit de fumer ! La Ligue contre le cancer soutient et décerne un label aux municipalités qui s'engagent dans cette démarche. Arvillard pense sérieusement à interdire le tabac aux abords des écoles ... Précisons que le but n'est pas de moraliser les fumeurs mais de « dénormaliser » le tabac !



4000

c'est le nombre de repas servis à la cantine sur l'année scolaire 2022/2023



335€

c'est le montant de la vente de livres et de manuels débarrassés des combles de l'école au profit de l'association des parents d'élèves qui œuvre pour que les petits Pierrus puissent profiter de nombreuses activités sportives et culturelles

25€

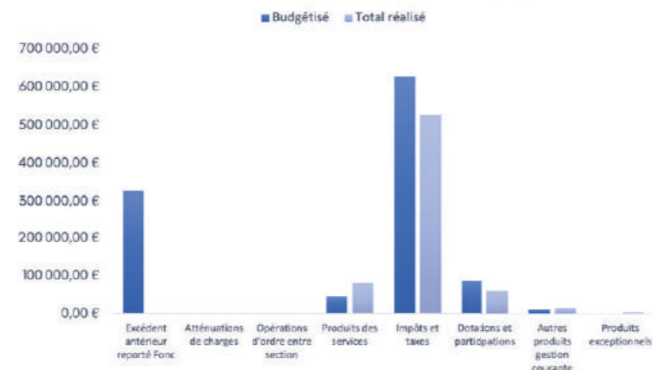


c'est désormais le prix à payer pour un livre non rendu ou retourné abîmé à la bibliothèque...

DÉPENSES FONCTIONNEMENT



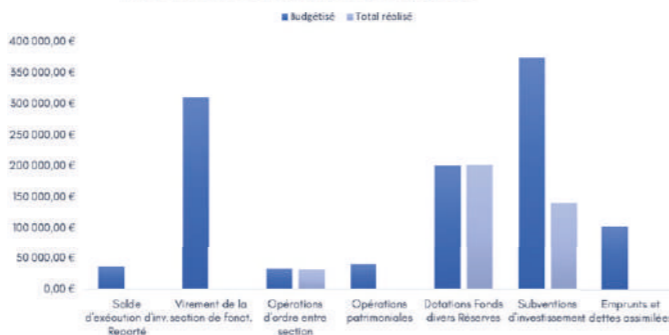
RECETTES DE FONCTIONNEMENT AU 07/11/2023



DÉPENSES INVESTISSEMENT AU 07/11/2023



RECETTES INVESTISSEMENT AU 07/11/2023



TRAVAUX en cours



ARVILLARD LES TRAVAUX SE POURSUIVENT !

Grâce aux nombreuses subventions obtenues auprès de l'Etat, la Région, le Département et le SDES, représentant 80% des dépenses, de nombreux travaux ont pu être engagés :



● ÉCOLE PRIMAIRE

Les travaux de rénovation énergétique de l'école primaire sont en cours ; afin de ne pas perturber l'enseignement, ils sont réalisés pendant les vacances scolaires : isolation des combles et VMC double flux du 1^{er} étage durant l'été dernier ; pose de triples vitrages au 1^{er} étage et VMC double flux pendant les dernières vacances de Toussaint. Ces travaux se termineront l'été prochain par l'isolation extérieure. Un grand merci au personnel éducatif pour sa compréhension !

● LES FUTURS PROJETS SUR LES RAILS

Des demandes de subventions vont être déposées pour les futurs travaux que l'on souhaite pouvoir réaliser en 2024, notamment, pour :

- > La première tranche optionnelle de mise en séparatif rue du Château des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales, avec rénovation du réseau d'eau potable, renforcement de la sécurité incendie et la mise en souterrain des réseaux électriques, télécom, fibre et câble.
- > La création d'une chaufferie à plaquettes bois venant compléter la chaufferie à granules bois, et permettant de chauffer les écoles primaire et maternelle ; une réflexion est en cours pour connecter le bâtiment OPAC sur notre réseau de chaleur.

● SALLE POLYVALENTE

Après une première tranche de travaux concernant la rénovation énergétique (isolation des façades et des combles, pose de menuiseries triple vitrage, mise en place d'une VMC double flux et réfection de l'éclairage par leds), les travaux ont repris à la salle polyvalente.

La création d'une chaufferie à granules bois est maintenant terminée et permettra de chauffer dès cet hiver la salle polyvalente et la bibliothèque, en remplacement d'un chauffage fioul.

Local chaufferie, salle polyvalente.



● LES FUTURS PROJETS SUR LE BUREAU DU MAIRE

De nombreux projets font actuellement l'objet d'analyses d'opportunité ; ils seront effectués selon les possibilités financières de la commune

- > Aménagement du cimetière (caveau communal, bâtiment funéraire) et mise à disposition de nouveaux caveaux
- > Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics
- > Vidéoprotection autour de l'église, de la Place Saint-Roch ou des écoles
- > Aménagement de nouvelles barrières de sécurité devant les écoles
- > Réfection du cadran solaire, réfection des piliers de façade de l'église, etc

● ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La création d'un parcours cyclo sportif - dit pumptrack - permettant la pratique de tous les engins à roues et à roulettes non motorisés : vélos, VTT, trottinettes, skates, rollers, etc... est en cours de réalisation.

Il sera mis en service probablement fin du mois de novembre. Il comprendra deux niveaux de parcours : piste bleue et piste rouge, avec signalétique couleur identifiant les niveaux de difficulté.



QUI ÉTAIT JACQUES BERTHOLLET ?

Avant de débiter les travaux d'isolation de l'école élémentaire, il a fallu vider ses combles et parmi les nombreux objets et documents conservés, un diplôme remis à titre posthume à Jacques Berthollet, un instituteur d'Arvillard tué lors de la Grande Guerre. Or, en 2014, en préparant une exposition pour le centenaire de cette guerre, nous avons découvert un texte écrit par Germaine, la fille de Jacques qui n'avait que deux mois lorsque son père a rejoint le front en octobre 1914. Voici quelques extraits de ce témoignage rédigé en 2002 :

« Lorsque, le 2 août 1914, le tocsin retentit dans le clocher d'Arvillard, je n'étais pas encore là.... Comme tous les couples d'instituteurs, mes parents Jacques et Mathilde, après leur rencontre à l'école du village, s'étaient mariés au cours des grandes vacances, une année plus tôt. En octobre, mon père rejoignait sur le front son régiment d'infanterie, abandonnant sa jeune épouse et sa petite fille de deux mois.

Jacques Berthollet, né en 1881, était le deuxième enfant d'une pauvre famille de "laboureurs" du Bourget en Huile. Il devait être un petit élève très éveillé pour qu'il continuât des études au Cours complémentaire de La Rochette. Il parcourait donc chaque jour une dizaine de kilomètres pour se rendre à l'école, portant son léger bagage d'écolier et son modeste repas de midi, puis remontait, le soir, un peu plus riche de savoir. Nanti de son Brevet, il put enseigner dans l'Enseignement public et eut quelques postes en Maurienne, avant d'être nommé à Arvillard où il rencontra Mathilde !

Mathilde Braisaz, fille de paysans de Saint Pierre de Soucy, eut une scolarité analogue à celle de l'instituteur qu'elle allait épouser : cours complémentaire de Montmélian et quotidiens kilomètres avant de se

retrouver préceptrice de quatre enfants au château de Combefort, puis de devenir membre de l'Éducation nationale ; elle enseigna dans diverses petites écoles de Tarentaise, avant d'être nommée à Arvillard !

Jacques Berthollet, dans son Régiment d'infanterie, était brancardier, mais en novembre 1915, sa vie se terminait à l'hôpital de Creil !

Dans la vieille école de filles d'Arvillard (ancienne école religieuse) la vie était bien sombre, et la petite savoissienne que j'étais grandissait tristement : une maman silencieuse, souvent en pleurs...

De la Grande Guerre elle-même, il me reste peu de souvenirs : l'étonnement de la découverte d'un mot étrange, "Dardanelles", sur une carte des Balkans et l'effroi à la vue, sur la place, d'un groupe d'hommes noirs portant une chéchia rouge (tirailleurs sénégalais en repos dans notre village), et puis le fait d'être pupille de la Nation. Je ressentais cela comme une tare ; il y avait pourtant plusieurs enfants dans cette même situation à Arvillard ! J'eus par contre un instant d'honneur lorsqu'à l'inauguration du Monument aux Morts je lus le nom de mon père. Il était un héros, et j'étais très sensible à cela ».

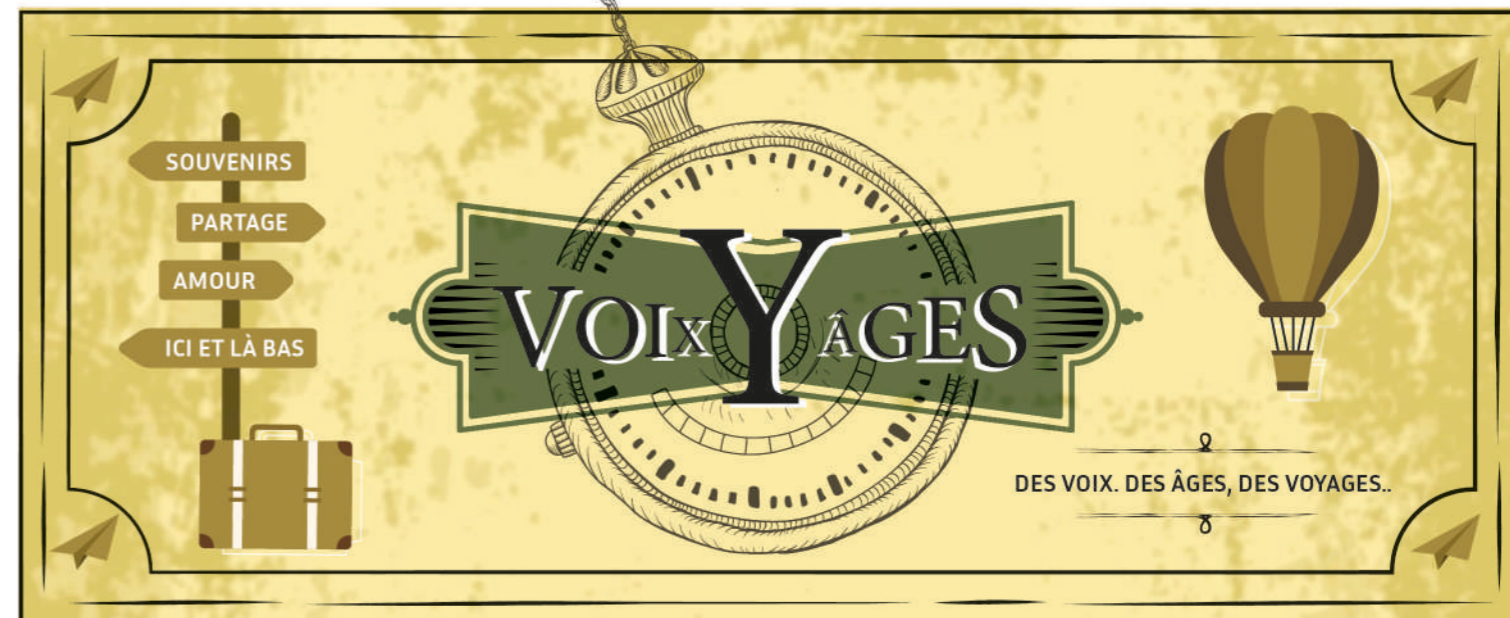
LA BIBLIOTHÈQUE

- Dans le cadre de "Bib'en Scènes", en partenariat avec Savoie Biblio et le Conseil Savoie Mont Blanc, la municipalité a offert un spectacle intitulé "Seule avec vous" du Collectif L'Effervescente le 29 septembre 2023 à la salle polyvalente. Coline MERCIER, clown contorsionniste sur vélo acrobatique, a séduit les 120 spectateurs présents, petits et grands, qui en parlent encore.
- Un copieux buffet, financé par la commune mais entièrement préparé par les bénévoles de la bibliothèque a clôturé la soirée.
- Cette année nous accueillons avec grand plaisir toutes les classes de maternelle et primaire accompagnées de leurs enseignantes et d'Alison l'Atsem. C'est un moment d'échanges très apprécié par tous et qui permet, pour certains, de découvrir la bibliothèque.

PETIT RAPPEL DES HORAIRES

Lundi de 16 h 00 à 18 h 00
Mercredi de 15 h 00 à 17 h 00.

L'inscription est gratuite.



EN ROUTE POUR DES VOIX Y ÂGES

Après Melo Latino en 2022 puis Tir Na Nog en 2023, le Comité d'Actions Culturelles a choisi pour la prochaine saison de proposer aux habitants du territoire du Val Gelon un programme autour de la thématique de l'amour et des voyages.

De janvier à juillet 2024 le Comité, composé d'une quinzaine de structures partenaires parmi lesquelles Arvill'art et Patrimoine, vous emmènera explorer cette thématique avec une programmation pluridisciplinaire regroupant des contes, des concerts, des ateliers de danse, des spectacles, des projections et expositions,



un carnet d'amour qui naviguera entre les mains des participants au projet et même une déclame publique sur le marché de La Rochette... Les habitants et les personnes ressources du territoire seront mobilisés pour ces moments festifs de découverte.

A Arvillard, un concert est prévu le samedi 23 mars à l'église. Avec contrebasse, guitare, accordéon, violon et trois voix harmonisées les quatre musiciens instrumentistes du groupe Fly By Night, originaire de Chambéry, interpréteront un répertoire aux saveurs épicées. De la Grèce au Royaume-Uni en passant par l'Amérique du Sud, les Etats-Unis et l'Europe de l'Est ils vous proposeront un véritable voyage acoustique. Vous n'aurez qu'à fermer les yeux et à vous laisser embarquer vers d'autres contrées !

CIRCUITS PATRIMONIAUX À VÉLO EN COEUR DE SAVOIE



L'association Histoire en Cœur de Savoie (AHCS), qui a édité en 2020 le livre « Mille ans d'histoire en Cœur de Savoie », crée plusieurs circuits patrimoniaux à vélo pour couvrir l'ensemble du territoire.

Ces circuits ne feront pas l'objet d'une impression papier mais seront consultables via le site internet de l'OT Cœur de Savoie, sur celui des communes qui le souhaitent et les associations ayant un site.

Quatre circuits sont identifiés : Val Gelon, Vallée des Huiles, Val Coisin, Combe de Savoie plus un cinquième potentiel pour couvrir le secteur Les Marches/Myans/Apremont/Chignin.

Le circuit Val Gelon est aujourd'hui accessible en ligne.

Scannez le QR code pour retrouver directement les itinéraires



ARVILLARD S'EXPOSE

Les journées du patrimoine 2022 avaient permis à plus de 250 visiteurs d'arpenter les rues du village au travers de photos et de cartes postales anciennes présentées en parallèle des photos récentes réalisées, avec les mêmes points de vue et les angles de clichés, par Benjamin Gremen. Pour répondre à la demande de personnes qui souhaitaient voir et même revoir l'expo, la mairie nous a gracieusement proposé d'installer nos grilles de présentation dans la salle du Conseil municipal au cours de l'été dernier et cela a permis à nouveau à un large public de venir partager et souvent commenter avec plaisir et émotion ces lieux communs pierrus.

Mais le fil de l'exposition n'est pas rompu puisque depuis mi-juillet sept photographies, financées par la commune, ont été placées in situ par Arvill'art et Patrimoine sur un support résistant aux intempéries, place Saint-Roch, rue de la Terre-Sainte, sur un pilier de l'ancien hôtel Palluel et sur le mur à gauche du portail de l'église.

Promeneurs locaux et visiteurs nous confient apprécier ce voyage dans le temps au hasard de leurs balades...

Ça s'est passé à Arvillard en 2023

> **À l'occasion de la fête de la musique**, le mercredi 21 juin, une scène ouverte place Saint-Roch a été proposée par S.Dixon et ses amis ; quel que soit son niveau, chacun pouvait apporter son instrument.. Une première et un joli succès pour cette initiative spontanée !

> **Arvillard fait partie des communes habilitées par Cœur de Savoie pour expérimenter son action d'accompagnement des personnes privées durablement d'emploi (TZCLD)** ; c'est ainsi que des premiers travaux de désherbage effectués en octobre par les salariés d'Actival 73 sur la route de la Terre Sainte et chemin de Rôbe nous ont donné toute satisfaction. Ces interventions qui permettent de seconder ponctuellement les agents communaux sont facturées à la commune à un prix très attractif.

> **Du 22 au 24 septembre, une soixantaine de mycologues ont inventorié et répertorié les champignons de notre forêt**, sur des sites allant de Valpelouse à Champlaurant en passant par la Vallée des Huiles. Ces inventaires serviront de base pour les données régionales et l'évaluation de l'évolution des populations de champignons. L'exposition organisée au Château d'Escart a accueilli de nombreux visiteurs.

> **Le 10 juillet, le pique-nique offert par la commune à une centaine de personnes** (enseignantes, écoliers, agents municipaux) ainsi qu'à tous les enfants des écoles s'est déroulé sur le stade dans une ambiance très festive. La surveillance des plus petits était assurée par le personnel périscolaire, des parents d'élèves bénévoles et les élus. Comme à l'accoutumée, les produits servis étaient tous issus des commerces de la commune.

> **Une élève de CM2 premier porte-drapeau de l'école de La Neuve de La Rochette** participe désormais aux cérémonies de commémorations au côté des anciens combattants. Trois jeunes d'Arvillard se sont déjà préinscrits pour la prochaine session de porte-drapeaux qui sera organisée sur Valgelon La Rochette . Avis à tous les jeunes ou moins jeunes qui voudraient se joindre à eux ou jouer d'un instrument auprès de la fanfare « Pierrue » et de Serge, Jean-Claude, Célian et Lola. Bienvenue à Elise qui se prépare pour le roulement de tambour.

> **Le conseil communautaire a adopté le 6 juillet dernier le principe de création d'un SRU** (syndicat mixte solidarité et renouvellement urbain) chargé de repenser les déplacements et de mettre en œuvre une mobilité optimale, en lien avec Grand Chambéry et Grand Lac. Le conseil municipal Pierru a voté « Non » au SRU et au nouveau mille-feuille administratif car les villages ruraux, éloignés des centres urbains ne se sentent pas concernés par ce SRU et surtout ne veulent pas être des vaches à lait.

> **Pour les différentes manifestations communales et associatives, deux chapiteaux un peu vieillissants étaient utilisés** : un de 8m sur 12 et un de 6m sur 8. Le besoin d'un nouveau chapiteau étant confirmé par tous, la commune a fait l'acquisition d'une tente de réception de haute qualité pouvant accueillir 288 personnes debout, idéale pour nos événements festifs. Le coût de cet achat s'élève à 13 137,60€ ttc.

> **La commune constate une augmentation des demandes de prêt de matériel** (tables, bancs, chaises et chapiteaux). La mise à disposition et le retour de ces matériels mobilisent régulièrement les agents communaux. Les élus ont donc décidé d'instaurer un tarif de location pour les emprunteurs. Pour une à 5 tables, le prêt vous sera facturé 30€ ; pour 6 à 10 : 40€ ; pour 10 à 20 : 60€. Le produit de ces locations permettra de compléter et de renouveler le stock existant car, pour la soupe des Pierrus et la fête du Molliet, il manque encore beaucoup de tables et de bancs afin d'éviter la course à l'emprunt à droite et à gauche dans les communes avoisinantes. Concernant le prêt des chapiteaux, au vu de la technicité du montage, le prêt restera exceptionnel et conditionné à une forte caution. La mise à disposition gratuite du matériel pour les associations du village et les communes reste inchangée.

> **La société Enotikom a procédé à une refonte complète du site d'Arvillard**. Il propose des rubriques très diverses ; n'hésitez pas à le visiter ! <https://arvillard.fr>

> **L'appel à manifestation d'intérêt pour la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une centrale hydroélectrique sur le Joudron lancée fin 2022, est toujours à l'étude**. Rappelons que la centrale du Bens rapporte chaque année environ 50 000 € et que la commune d'Arvillard souhaite poursuivre sa politique de transition énergétique. Après les changements de chaudières trop énergivores et à l'indice carbone trop élevé, il est envisagé maintenant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics... Ce projet est à l'étude.

> **La famille Vincent a dit au revoir à Arvillard ce samedi 21 octobre**. Marie-Jeanne et son mari François animaient des échanges de plantes depuis un quart de siècle. Le couple était la cheville ouvrière de l'animation botanique dans notre village. Martine Selva les a remerciés pour leur investissement dans la vie locale, leur participation aux activités scolaires et aux publications sur le patrimoine du village, leurs délicieuses liqueurs et pâtes de fruits entre autres. Une page se tourne pour eux qui rejoignent leurs enfants dans la Côte d'Or. La commune se souviendra longtemps de ces auberges espagnoles végétales et leur adresse ses plus vifs remerciements.

Et tout près d'Arvillard ... cela concerne nos petits Pierrus qui fréquentent les garderies ainsi que nos collégiens !

> **Le projet de construction d'un pôle enfance mutualisé avec la communauté de communes et dédié à l'accueil des enfants de 3 à 11 ans a été adopté**. Le bâtiment de près de 1000 m2 sera situé à proximité de l'école de La Neuve à Valgelon La Rochette et assurera l'accueil des enfants sur les temps périscolaires, extrascolaires, matin, midi et soir mais aussi pendant les vacances.

> **Le département a acté la rénovation du collège du Val Gelon** : la rénovation énergétique et la mise en conformité handicap sont les points d'orgue de ce projet pour cet établissement qui doit aussi augmenter sa capacité d'accueil. Le coût des travaux est estimé à 14 millions d'euros

> **La friperie de Rotherens a ouvert ses portes le 26 septembre dernier** et les salariés de l'entreprise à but d'emploi Actival73 (TZCLD) vous accueillent les mardi, mercredi et jeudi de 10h30 à 17h30 à la salle des fêtes (et bientôt le vendredi). Donner une deuxième vie à des vêtements parfois presque neufs constitue une démarche qui contribue aussi à la transition écologique.



La loi « dite 3DS » du 21 février 2022 apporte des aménagements au régime juridique des chemins ruraux visant à renforcer leur protection. Parmi ces dispositions figure la possibilité, pour les communes, de procéder à un recensement de leurs chemins.

C'est dans ce cadre que l'association Arvill'art et Patrimoine s'est engagée, au côté de la municipalité, à réaliser un inventaire des chemins ruraux afin de conserver ce patrimoine qui appartient au domaine privé de la commune.

Le recensement des chemins ruraux se fait en 2 temps, et via deux délibérations : le Conseil municipal décide de procéder au recensement. Il faut ensuite mener une enquête publique puis, par une deuxième délibération, « arrêter le tableau définitif », recensant les chemins ruraux, qui sera transmis au Conseil départemental.

L'arrêté publié au journal officiel le 2 mars 2023 précise quant à lui le contenu du tableau qui comprend, pour chaque chemin :

- L'indication de son numéro
 - Son type : chemin, impasse, tronçon, sentier
 - La désignation et le géoréférencement du point où il commence et celui où il finit
 - Sa longueur sur le territoire de la commune
 - L'état d'entretien et de conservation.
- Il peut également mentionner les informations suivantes :
- La largeur moyenne
 - L'estimation de la superficie du chemin
 - Les caractéristiques des tirants pour les ouvrages d'art passant sous les chemins
 - L'existence de servitudes grevant le chemin
 - L'existence d'un bornage.

La délibération pour inventaire a été prise par le conseil municipal le 2 août 2022 ; un groupe de travail composé d'élus et de non élus s'est réuni à la mairie ou in situ pour repérage, mesures, géoréférencement et création du tableau des chemins ruraux. L'enquête publique devrait se dérouler au premier semestre 2024.

Pique-nique des écoles de fin d'année



LE MOT des associations

> Monsieur Clerc (Arvicyclo) :

Un point sur notre Club Cyclo qui a réussi à faire quelques recrues cette année, 45 adhérents ce jour dont quelques cyclos avec VAE, mais malheureusement aucune recrue d'Arvillard.

Nous rappelons que nous offrons 2 sorties avec le club pour faire un essai, quel que soit votre niveau. Les VAE sont acceptés. Faire du vélo ensemble est une façon de créer un moment convivial et une source de motivation.

Une rando des clochers cette année avec un nombre de participants en légère baisse, 175 pour 194 l'année dernière, mais cela reste une satisfaction pour le club, l'accueil et les circuits proposés ayant été appréciés.

Deux séjours réalisés, un au mois de Juin à Vogue en Ardèche sur une semaine avec 20 participants et un second plus court à Buis les Baronnies fin Septembre .

Pour l'année prochaine, notre rando des clochers est prévue le 7 Septembre et 2 séjours en préparation dont un en Espagne.

Un souhait pour l'année prochaine : remettre en place des circuits VTT lors de notre prochaine rando le 7 septembre, mais pour cela il nous faudrait des vététistes prêts à s'investir sur des reconnaissances de circuits.

Contact : 06 20 88 68 54

> Mesdames Merieux et Chaney (Club des Pierrus) :

Le samedi 30 septembre, le club des Pierrus fêtait son cinquantième anniversaire. Le club est fondé en 1973, à l'initiative, en particulier de Marius Reynaud, Rolande Perrin, Marguerite et Maurice Jeannolin, Alphonse Mérieux, Alfred Roget et d'autres encore sûrement... autant de figures locales encore bien ancrées dans nos mémoires. A l'origine, il était un volet du comité des fêtes et devient autonome en 1976. Cet anniversaire a été fêté dans la simplicité et l'amitié.

Jean-François Duc, conseiller départemental, Georges Communal maire et Albert Sibué le représentant de la Fédération de Savoie de Générations Mouvement avaient tenu à honorer de leur présence cette manifestation. Merci aux présidents des associations d'Arvillard qui ont

répondu favorablement à notre invitation.

La présidente Maryse Chaney a souhaité à tous la bienvenue, rendu hommage aux anciens présidents, et présenté les diverses activités : jeux de carte, ateliers créatifs, organisations de sorties et voyages, qui réunissent chaque jeudi dans une atmosphère conviviale les personnes qui se retrouvent à " La joie de vivre ".

A leur tour, Jean-François Duc et Albert Sibue ont souligné les valeurs de solidarité, de rencontre et d'amitié qui font vivre les clubs d'aînés ruraux en insistant sur la nécessité pour ces derniers de coopérer entre eux afin d'ouvrir plus encore la palette des activités proposées.

Après l'apéritif offert à tous, le repas préparé par le traiteur Thomasson, fut apprécié par l'ensemble des quelques soixante-dix convives.

Un bel après-midi, entre rires, chansons et danses, égayé par l'animation de Jérôme, à la guitare, Une excellente journée...En route vers le soixantième anniversaire !!!

> Madame Moretti (Rythm' et danse) :

L'association fêtera l'année prochaine ses 15 ans d'existence. Nous participons à la vie locale en présentant des démonstrations de danse country et de line danse au carnaval d'Arvillard, à la fête du Molliet, au Téléthon, au forum des associations. Notre association Country et de danses en ligne fait danser dans la bonne humeur toutes les générations sur des rythmes américains ou contemporains le mardi soir à la salle polyvalente ou le mercredi soir à la salle Joie de Vivre. Cette activité stimule notre mémoire, améliore notre forme physique, le tout en s'amusant.

Nous organisons un marché de Noël le 17 décembre 2023 à la salle polyvalente : de nombreux artisans présenteront leurs créations.

Le Père Noël nous rendra visite dans l'après-midi et petits et grands pourront faire des photos avec lui.

Une petite restauration sera mise à votre disposition avec la vente de Diots et Crozets (à emporter), vin chaud, chocolat chaud, gaufres etc.

> Monsieur Grobet (ACCA) :

Chasse aux cervidés sur le territoire de chasse d'Arvillard : Quelques éléments pour comprendre le fonctionnement.

Pour la chasse aux cervidés l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) est organisée en quatre équipes (décision de l'Assemblée Générale) sous la responsabilité d'un chef d'équipe qui a reçu une délégation de pouvoir du Président de l'ACCA, qui est le détenteur des droits de chasse sur le territoire.

Afin de répartir de manière équitable les autorisations de prélèvement, les dispositifs de marquage (obligatoires pour tout transport d'un animal prélevé) sont répartis au prorata de l'effectif de l'équipe.

Pour la campagne de chasse 2023-2024 les attributions de prélèvement sont de 12 cerfs mâles, 28 cerfs femelles).

> Madame Lesueur (Association Arvi' gym)

Toujours désireuse de contribuer au bien être et à la forme physique de ses 70 membres, cette année est l'occasion de leur proposer des nouveautés.

Les cours du lundi sont dispensés sous la forme de deux ateliers :

- de 18h15 à 19h : gym douce ; du travail sans impact, du renforcement sans saut

- de 19h10 à 20h : gym cardio ; se dépenser sur des rythmes musicaux et selon sa condition physique.

Le cours du mercredi reste une séance animée de 17h30 à 18h45, mêlant exercices de renforcement musculaire et cardio.

Nos animatrices Séverine et Angélique vous accueillent pour cadencer ces moments de convivialité sportive assurée.

Fort de cette dynamique, l'association renouvelle les stages sportifs tout au long de la saison. Des professionnels encadrent ces samedis après-midi, ouverts et accessibles à toute personne désireuse de se dépenser.

Le 1er a eu lieu le 18 novembre avec Nadège Robillard (Stage Body Tonic et Stretching).

Toute l'actualité de l'association est à suivre sur Facebook (@Arvi' Gym) via le lien de la page suivant : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61550971343181> ou en scannant le QR code



> L'Amicale Laïque d'Arvillard :

L'association continue de plus belle à œuvrer pour les élèves de l'école, tout autant que pour l'animation du village.

La soupe 2023 a remporté un beau succès, et a permis à l'Amicale un résultat de plus de 9 700€.

Nous remercions encore chaleureusement l'ensemble des bénévoles, parents, Pierrus et autres, qui nous ont permis de réussir cette fête.

Un pot de remerciement a eu lieu vendredi 20/10 sous le préau de l'école maternelle.

Nous avons également participé au forum des associations organisé par le comité des fêtes le 2 septembre sur le stade.

L'Assemblée générale de l'Amicale a eu lieu courant septembre et un renouvellement du bureau a été voté : Hélène Le Bris est la nouvelle présidente de l'Amicale pour cette année 2023/2024.

Retrouvez toutes nos manifestations programmées, dans l'agenda général de la commune. Par avance, merci à toutes celles et tous ceux qui viendront boire un verre, éplucher des légumes, manger une crêpe ou savourer des frites...LES ENFANTS VOUS REMERCIENT !



50 ans du club des Pierrus



LA VIE de la commune

> CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR LA COLLECTIVITÉ :

La citoyenneté est le fait pour un individu, une famille, ou un groupe d'appartenir à un village, une ville, un État. Le civisme désigne le respect, l'attachement ou le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit, mais aussi le respect de ses conventions et de ses lois. C'est ce tout qui facilite la vie de chacun d'entre nous au quotidien !

Ce que vous pouvez faire pour améliorer la vie dans notre village :

1. Ne pas jeter par terre les mégots dont la durée de vie est de 1 à 2 ans, les mouchoirs, les masques qui polluent les sols et les ruisseaux
2. Ramasser un déchet dans les rues c'est encourager les autres à faire de même, voire à freiner les indécents jeteurs de débris !
3. Rentrer les poubelles dès que possible après le passage de la collecte car le long des rues ce n'est pas très glamour !
4. Nettoyer régulièrement les herbes et végétaux qui poussent le long des murs de sa maison car certaines semblent à l'abandon !
5. Ramasser les crottes de votre chien car il ne peut le faire lui-même !
6. Ne pas tout attendre de la collectivité car tout a un coût !

> LA CCAS

La Commission communale d'action sociale s'est réunie le lundi 24 juillet dernier afin d'étudier les points suivants : la canicule, le registre des personnes fragiles, et les colis de Noël 2023. C'est grâce à l'esprit de solidarité de ces Pierrus qui restent vigilants à l'égard des personnes âgées que personne ne se sentira abandonné, et plus particulièrement en période d'épidémie.

> LE CADRAN SOLAIRE DU VILLAGE

Ce dernier participe depuis des années à l'histoire et l'âme de notre Commune, va malheureusement disparaître en raison des travaux de rénovation de la façade du bâtiment privé sur lequel il est implanté. Aussi la Commune a-t-elle fait appel à un spécialiste qui prendra toutes dispositions pour en connaître les caractéristiques exactes ; il pourra être transposé sur un bâtiment communal, ce qui permettra d'assurer sa pérennité.

> LE COLLECTIF DES MAIRES DE LA VALLÉE DES HUILES

Réunis le 5 juillet dernier, les Maires de la vallée des Huiles, dont notre Maire, ont exprimé leur préférence pour une Communauté de communes à taille plus humaine et regrettent l'ancien périmètre de la Communauté de communes de La Rochette-Valgelon. Toutefois, ils pensent que, bien que souhaitable, la sortie de Cœur de Savoie n'est pas envisageable aujourd'hui.

> L'HUMUSATION

Qu'éssaquo ? Une nouvelle pratique funéraire à visée écologique qui pourrait être légalisée en France. Objectif ? « Aller vers des cimetières plus verts et réintégrer les morts dans des espaces de vie et de recueillement. »

En effet, Elodie Jacquier-Laforge, députée de l'Isère a déposé une proposition de loi visant à expérimenter l'humusation. Actuellement, les pratiques funéraires se limitent à l'inhumation ou à la crémation, « deux pratiques polluantes dont on n'a pas forcément conscience » dit-elle. Elle suggère donc de créer un cadre légal pour l'humusation à titre expérimental. Mais cette proposition ne laisse pas indifférent : elle suscite soit l'enthousiasme, soit le rejet !

L'humusation consiste alors à envelopper le défunt dans un linceul biodégradable puis à le déposer sur un lit naturel de végétaux recouvert de copeaux de bois. Au fil du temps, grâce aux micro-organismes présents uniquement dans les premiers centimètres du sol, le corps se décompose naturellement en humus. Un an plus tard, la famille peut déposer cet humus au sein d'un espace dédié du cimetière et servir de fertilisant naturel pour faire pousser un arbre au pied duquel sera plantée la stèle funéraire.

Les maires intéressés sont invités à prendre contact avec elle et pour ce faire, nous avons besoin de connaître votre ressenti.

Merci d'envoyer vos mails à mairie@arvillard.fr ou par simple lettre déposée dans la boîte de la mairie.



LA VIE SCOLAIRE et périscolaire

DEVOIR DE MÉMOIRE POUR LES CM1-CM2

Dans le cadre de leur programme d'histoire, les élèves de la classe de Pascale Zanutto ont suivi avec attention et intérêt une conférence de Jean-Claude Bengriba, président de la section des Anciens Combattants du Val Gelon et correspondant défense. Cette intervention, a notamment détaillé le cheminement historique de la première guerre mondiale et ses millions de morts, civils et militaires, avant de préciser les fondamentaux portés par le devoir de mémoire (témoigner, se souvenir, ne pas oublier afin que cela ne se reproduise plus jamais) et de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont payé de leur vie le maintien des valeurs républicaines de la France, de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité. En évoquant le monument aux morts et ses symboles, Jean-Claude Bengriba a invité les élèves à devenir acteur de leur citoyenneté en assistant aux cérémonies commémoratives et en particulier le 11 novembre, une date qui honore maintenant tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires et même ceux au cours d'opérations extérieures (OPEX). Il a aussi évoqué la possibilité de devenir « porte-drapeau » et de représenter son école lors des cérémonies officielles.



LE PÉRISCOLAIRE

Nous vous rappelons le numéro de la coordinatrice des services périscolaires à joindre pour toutes absences à la garderie ou à la cantine : **07 84 72 03 99 (Christelle Arnaud-Goddet)**

LA CANTINE

La commune n'a pas répercuté l'augmentation du prix de la cantine à la rentrée scolaire 2023/2024 parce que le prestataire API nous en a informés tardivement, c'est à dire après l'envoi aux parents du règlement intérieur « Garderie-Cantine ». Le prix sera donc actualisé au 1er septembre 2024, en appliquant également les augmentations de coût du personnel, et des charges annexes (électricité, chauffage, etc) conformément à la délibération du conseil municipal qui prévoit une indexation annuelle.

> Les élus à la cantine

Ponctuellement, et au moins une fois par trimestre, le maire et les adjoints se joignent aux enfants pour partager leur repas à la cantine. Si quelques retraités souhaitent se joindre à eux et partager ce moment intergénérationnel, il suffit de se faire inscrire en mairie.

LES ÉCOLES

Cette année, les effectifs des écoles sont en baisse : 87 enfants en 2022 et seulement 80 en 2023 avec la répartition suivante :

Maternelle : 8 élèves en petite section, 6 en moyenne section et 7 en grande section encadrés par Guislaine Blanc,

CP : 17 élèves avec Coralie Cadenas la Directrice

CE1/CE2 : 24 élèves avec Géraldine Dezempte-Musi

CM1/CM2 : 18 élèves avec Pascale Zanutto

Horaires d'ouvertures des écoles : du lundi au vendredi 8h05/11h45 et 13h20/16h
Inchangés pour les 3 années à venir à compter de la rentrée 2024.

Environnement:

L'eau

> POURQUOI FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DE NOS SOURCES ET DE NOS BASSINS ?

Deux raisons :

- les recenser, les identifier géographiquement et appréhender leur débit au cours des quatre saisons ;
- avoir des références lors du percement du tunnel Lyon-Turin (sous la chaîne de Belledonne) qui potentiellement peut tarir ou dévier certaines sources de la commune.

Ce tunnel entrera sous Belledonne sur la commune de Laissaud (altitude 260 m), traversera les communes de la Chapelle-Blanche, du Moutaret, de Détrier, une partie du Mont Pezard, la Chapelle-du-Bard pour entrer de nouveau sur la commune d'Arvillard à l'aplomb de la Corrière de St Hugon (altitude 700 m) et en sortir entre les Grands Moulins et le col de La Frèche (altitude 2 450 m environ).

Le percement impactera les strates géologiques, même à très grandes profondeurs (340 m au-dessous du Mont Pezard, 440 m sous la Corrière, 2 190 m sous Grands Moulins) et pourraient entraîner des modifications hydrologiques de nos sources alimentant en particulier nos bassins (8 sur la commune), la zone maraîchère du Plan, celles de privés (comme la Corrière, La chartreuse de Saint Hugon), les ruisseaux et même les rivières (le Joudron et en particulier le Bens.)

Pour ces mesures de débit et de géolocalisation, deux situations se présentent :

- les bassins où il est possible de mesurer le débit ;
- les autres points d'eau qui se répandent en petit marécage (en particulier pour nos chalets de montagne) et ne sont pas, de ce fait, mesurables en débit.

Ne sont pas traités, la rivière Le Bens ainsi que les ruisseaux de la Grand' Montagne, de St Hugon, du Zéro, de St Bruno, de la Perrière et autres petits ruisseaux ; la rivière Le Joudron doit normalement être moins impactée par ce projet de percement.

En ce qui concerne les mesures de débit, débutées en juin 2022, elles sont planifiées sur trois années avec une fréquence trimestrielle afin d'avoir une représentativité, même si elles n'ont pas vraiment une valeur juridique. La campagne de mesures cessera en juin 2025.

À ce jour, nous pouvons déjà constater une baisse assez significative des débits de nos bassins, le bassin de La Chaz d'en Bas ne coule plus en continu, ceux de la Terre Sainte et La Chavanne ne sont plus que des filets d'eau à certaines périodes de l'année ; globalement les débits sont inférieurs à ceux que nous avons connus antérieurement. Réchauffement climatique ?

Environnement :

La forêt

Implantation de Douglas protégés

> Reboisement effectué par l'ONF (Laurent Roudet)

Suite à un dépérissement dû à la prolifération du scolyte (ips typographe) dans un peuplement d'épicéas, nous avons décidé de reboiser en implantant des douglas et des mélèzes, essences mieux adaptées au changement climatique.

Situés à basse altitude (800 m) dans la parcelle 50 de la forêt communale (à proximité Institut Karma - Ling), les plants bénéficient d'un sol fertile et d'une exposition nord-ouest limitant les effets néfastes des canicules et sécheresses.

Si les douglas ont subi quelques déboires avec les cervidés, ce qui nous a obligé à rajouter des manchons de protection, les mélèzes nous surprennent par leur croissance. Deux années seulement après leur mise en place, beaucoup atteignent déjà la hauteur de 1.80 m.

C'est encourageant, d'autant qu'une autre plantation va se réaliser cet automne dans la forêt communale, en bordure de la route de Val Pelouse dans la parcelle 32.

Surface de la plantation : 0,5 ha 60 douglas 120 mélèzes .
Période plantation : novembre 2021

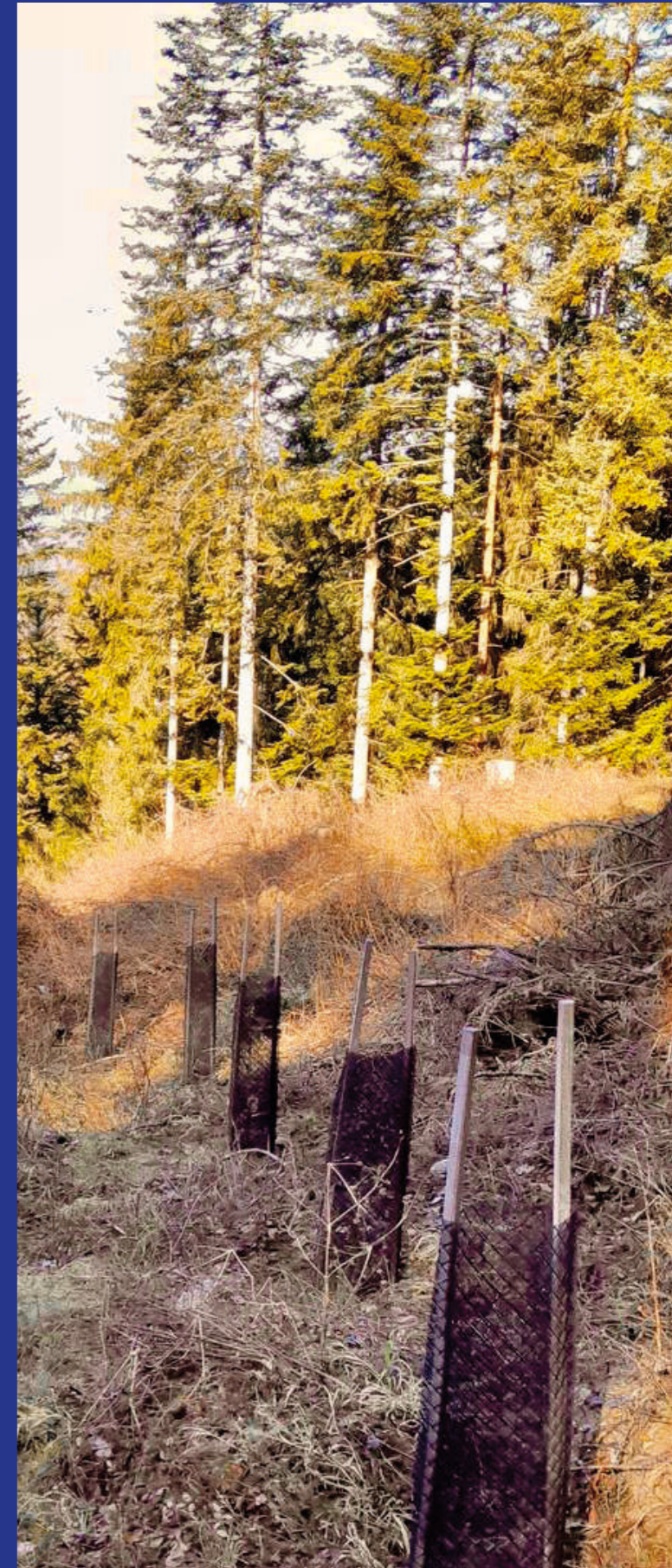
Les douglas et mélèzes ont une croissance rapide et fournissent un bois de qualité, très résistant aux intempéries et donc recherché par les scieurs.

> Compostage et broyage

Conformément à la loi du 10/02/20 relative au gaspillage et à l'économie circulaire, à compter du 01/01/24 il ne sera plus possible de déposer les déchets verts (biodéchets) en déchetteries. Dans le cadre de la politique de réduction des déchets et en vue de la séparation des déchets compostables de la poubelle des ordures ménagères, le compostage et le broyage sur site seront la norme pour tous. Nous vous rappelons que le brûlage des végétaux est passible d'une amende de 750€.

Depuis quelques années, des kits de compostage sont proposés par le Sibrecsa ; à présent, ce sont des broyeurs thermiques qui sont proposés aux communes afin de les mettre à disposition des administrés. Bien entendu, Arvillard souscrit complètement à cette proposition ; reste à organiser l'utilisation d'un tel outil qui ne peut pas être mis dans les mains de tout un chacun ! Qui va surveiller l'apport des déchets à broyer ? A quelle fréquence ? A quel endroit ?

Un certificat des « savoirs verts » pour les collégiens : à partir de 2024, les élèves de 3e pourront passer une certification des « savoirs verts », à l'instar de ce qui a déjà été mis en place sur les compétences numériques. Il contiendra des infos sur la biodiversité, l'alimentation, la protection de la planète, le réchauffement climatique... Tout ceci est encore un peu flou mais à priori le gouvernement veut sensibiliser les jeunes à la transition écologique et c'est là une excellente nouvelle !



Etat civil

et informations diverses



Ils sont nés

Le 24/01/2023 : RIVIERE Noé
Le 17/02/2023 : REYMOND Olivia
Le 23/03/2023 : COLLOMBET Nicolas
Le 12/04/2023 : VERICEL Alma
Le 24/09/2023 : BRUNIER LUNA
Le 30/09/2023 : PASQUIER HUCHET Morgane

Ils nous ont quittés

Le 10/02/2023 : SYMANSKI Georges
Le 25/03/2023 : CHAMPIOT-BAYARD Fernand
Le 25/03/2023 : BALMA Franca
Le 27/03/2023 : BOUCLIER Marie-Alice
Le 02/04/2023 : TRANCHANT Audrey
Le 28/06/2023 : LAVOREL Brigitte
Le 14/07/2023 : AGNOUX Pierre
Le 22/08/2023 : VUILLERMET Marcel
Le 25/09/2023 : CHAMPIOT-BAYARD Suzanne
Le 30/09/2023 : BERTHIER Jean-Louis
Le 17/11/2023 : MOREL Daniel

INFOS MAIRIE

À NOTER

**FERMETURE DE LA MAIRIE
PENDANT LA PÉRIODE DES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE DU
26/12/23 AU 5/01/24**

LE RECENSEMENT 2024

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. A cet effet, le conseil municipal réuni le 12/09/23 a désigné un agent communal en qualité de coordonnateur d'enquête (Christelle Arnaud-Godet) qui sera l'interlocutrice de l'Insee. Le conseil a voté également la création de 3 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations de collecte des données. Dans l'ordre ci-dessous : Josiane Simon, Daniel Simon, et Maryse Chaney. Chaque personne recensée, si elle le souhaite, pourra répondre au questionnaire par internet. Nous vous remercions pour le bon accueil que vous leur réserverez ainsi que pour votre aimable collaboration car ce recensement est une obligation légale.

Josiane SIMON

Daniel SIMON

Maryse CHANEY



INFOS JURIDIQUES

STATUTS DES VOIERIES :

La voie communale appartient à la commune et relève du domaine public ; elle bénéficie donc de la protection forte comme l'aliénation sans procédure express.

Le chemin rural appartient à la commune mais relève de son domaine privé, il est donc aliénable.

Le chemin d'exploitation appartient à des personnes privées et son statut est tout à fait particulier.

Cette année, deux nouveaux chemins ont été inscrits à l'inventaire de la voirie communale : le chemin rural de Saint-Hugon et le chemin du Pont du diable jusqu'à la borne sarde qui délimite le département de la Savoie de celui de l'Isère. Ce classement permet de bénéficier de l'expertise du Cerema pour étudier la stabilité des ponts situés sur ces deux chemins ruraux.

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS : Pris en application de la loi « 3DS » du 21/02/22, le décret du 6/12/ 2023 confirme l'obligation légale de mettre en place un référent déontologue que chaque élu peut consulter si nécessaire. Considérant l'intérêt de bénéficier du référent désigné par le centre de gestion de la Savoie, soit Madame Untermaier-Kerléo, maîtresse de conférences de droit public à l'université de Lyon qui présente toutes les garanties d'impartialité, d'indépendance et de compétences exigées, le conseil a signé une convention d'adhésion lors du conseil de juin 2023.

AGENDA de l'année 2024

JANVIER

Dimanche 7/01 :
Voeux de la mairie, Salle polyvalente

Samedi 27/01 : Arvi'gym
Stage zen axé sur les pratiques pilates et bien-être, avec Laëtitia.

Amicale laïque (date à définir):
Tombola des brioches

MARS

Samedi 23/03 : Arvi'gym
Stage tonique cardio/renfo, avec Tiffany
Samedi 23/03, 19h: Comité d'actions culturelles
Concert à l'église.

AVRIL

Samedi 06/04 : Amicale Laïque
Chasse aux Oeufs

Samedi 27/04 : Arvill'art et patrimoine
Échange de plantes printanier



MAI

Vendredi 03/05 : Amicale Laïque
Apéro recrutement de bénévoles, soupe 2024

Mercredi 08/05 :
Fête de la victoire 1945, place Barral

Amicale laïque (date à définir):
Vente des cartes de bienfaiteurs



JUIN

Samedi 01/06 : Arvi'gym
Stage zen et tonique pilates/training et/ou cardio/boîte, avec Fabrice

Dimanche 9/06 :
Élections européennes



JUILLET

Vendredi 05/07 : Amicale Laïque
Kermesse avec spectacle des enfants de l'école.

Dimanche 28/07 : Comité des fêtes
Fête du Molliet

AOÛT

Samedi 3/08 : Amicale Laïque
Soupe des Pierrus

OCTOBRE

Samedi 19/10 : Arvilla'art et patrimoine
Echange de plantes automnal



NOVEMBRE

Samedi 9/11 : Arvill'art et patrimoine
Veillée contes

Lundi 11/11 :
Commémoration de l'armistice 1918, Place Barral

DÉCEMBRE

Lundi 02/12 : Amicale Laïque
Remise des sapins de Noël et buvette sur la Place Saint-Roch

Date à définir :
Marché de Noël

Arvillard en images...

Bassin «La Chaz» à l'automne 2023



Commémoration du 8 mai (bas) et du 11 novembre (haut)



Défi des écoliers «mobilité» 2023



Remise de drapeau école «la Neuve» de la Rochette



Braderie du matériel scolaire 2023



Repas des élus avec les anciens combattants le 11 novembre 2023



Les alambiniers avec les élus d'Arvillard